

AMAP du Cauron

Contrat d'engagement 2014 Volailles

Le présent contrat est passé entre : L'éleveuse Jennifer DELOGU Chemin du château Lafoux quartier Maoulave Occidental 83170 Tourves Tel 0695892325 mail : miss_jenny13127@hotmail.com d'une part,

et l'adhérent de l'AMAP DU CAURON, Nom Prénom :,

Tel ou email :, d'autre part.

Article 1:

Le présent contrat est passé pour l'approvisionnement de pièce de volailles par l'éleveuse. Les quantités et prix ont été convenus entre l'éleveuse et le collectif d'administration de l'AMAP DU CAURON selon des modalités conformes à la charte des AMAP. Les contractants sont solidaires des aléas de production. L'éleveur s'engage à produire dans le respect de la charte des AMAP, à être présent lors des distributions et à respecter les statuts et le règlement intérieur de l'AMAP,

Article 2:

Le présent contrat est conclu pour une livraison prévue le : _____ à _____ H (à compléter)

dans le lieu de distribution des paniers ci-dessous (*rayez la mention inutile*) :

- Nans Les Pins,
- Rougiers,

Article 3*

L'éleveuse s'engage à fournir à l'adhérent ci-dessus _____ volailles commandées au prix de 10.50€ le kg

Article 4*

L'adhérent s'engage à verser un acompte à la commande matérialisée par la signature du présent contrat. Le solde du règlement sera opéré à la livraison du colis.

Montant total de la commande : _____ €

Montant de l'acompte : 15€ € (N° chèque : _____ à l'ordre de Jennifer DELOGU)

Fait le..... ..

L'éleveur

L'adhérent

* Prix exprimés en TTC

Chaque signataire est destinataire d'un exemplaire du contrat établi en 2 exemplaires